



Comment assurer la pérennité du vignoble à l'horizon 2050 ?

TERRA VITIS OUVRE LE DÉBAT ET PARTAGE SES AXES DE TRAVAIL

Le mois dernier, à Paris, Terra Vitis réunissait journalistes, vigneron et représentants des interprofessions autour de cette question. Anne-Laure Ferroir, directrice générale de Terra Vitis, Jérôme Choblet, président du réseau et vigneron au Domaine des Herbauges, Raphaël Suire, chargé de mission Climat, Eau et Carbone chez InterLoire, et Mathieu Oudot, chef de projet carbone au Comité Interprofessionnel des Vins de Bourgogne, ont partagé constats et solutions face à **trois défis majeurs : réduire leur impact et s'adapter à un monde qui change, faire face à la baisse de la consommation et préparer la transmission des exploitations.**

1/ Face aux défis climatiques et énergétiques : réduire son impact et adapter ses pratiques

Changement climatique, hausse des coûts énergétiques : les vigneron doivent à la fois réduire leur empreinte carbone et adapter leurs pratiques à un climat en mutation. Terra Vitis accompagne ses adhérents sur ces deux fronts.

Sur l'éco-conception d'abord. Le conditionnement représente 40 à 50 % de l'empreinte carbone totale d'un domaine viticole et parmi ce coût environnemental, la bouteille en verre représente à elle seule 80 %.

Terra Vitis a signé, en 2023, le **Bottle Weight Accord** initié par Sustainable Wine Roundtable, engageant ses membres à alléger leurs bouteilles de vin tranquille sous 420 g d'ici fin 2026. Résultat : sur les 300 millions de bouteilles du réseau, **le poids moyen est passé de 550 à 460 g, soit près de 28 500 tonnes de CO2 économisées**, l'équivalent des émissions annuelles de 7 700 foyers français. La dynamique se poursuit : Terra Vitis s'engage cette année dans une démarche similaire sur les vins effervescents.

Mais comme le rappelle Raphaël Suire (InterLoire), agir sur son empreinte carbone, ce n'est pas seulement une question de contenants. **Le choix des cépages, le travail des sols ou encore les énergies utilisées sont des leviers tout aussi importants.**

Terra Vitis partage cette conviction et la traduit concrètement : **son cahier des charges accompagne les adhérents bien au-delà du packaging, des pratiques à la vigne jusqu'à l'éco-conception des bâtiments.**

Sur le volet adaptation du vignoble, Jérôme Choblet traduit cette approche dans ses choix de terrain. Il a engagé **un programme de replantation de 36 hectares** sur six ans avec des cépages résistants aux maladies et au gel, remplaçant 15 à 20 % de son vignoble tout en préservant la typicité des vins de Loire. Il a

également adopté le **HVO100** pour ses tracteurs, un carburant fabriqué à partir d'huiles végétales qui réduit les émissions liées aux travaux viticoles de 70 à 90 % par rapport au gazole classique.

Pour aider ses adhérents à mesurer concrètement leur impact et identifier les postes sur lesquels agir, Terra Vitis travaille en lien étroit avec les Interprofessions. Avec le Comité des Vins de Bourgogne, **un groupe pilote d'adhérents Terra Vitis en Bourgogne-Franche-Comté expérimente actuellement WinePilot**, un calculateur d'empreinte carbone développé avec FoodPilot. L'outil couvre toute la chaîne, de la vigne à la mise en bouteille, et s'appuie en partie sur les données déjà collectées lors des audits Terra Vitis, ce qui facilite son adoption sur le terrain.

Parallèlement, Terra Vitis participe à des programmes collectifs comme Vitilience, **porté par l'Institut Français de la Vigne et du Vin (IFV)**. Ce projet national permet de tester en conditions réelles une combinaison de leviers concrets d'atténuation et d'adaptation au changement climatique sur 20 sites répartis dans 12 régions viticoles : nouveaux cépages (ou matériel végétal), modes de taille, consigne ou encore vin en vrac... **Le Château de l'Eclair**, adhérent ambassadeur Terra Vitis en Beaujolais, fait partie des sites démonstrateurs.



OBSERVER, EXPÉRIMENTER, PARTAGER : LA FORCE DU RÉSEAU TERRA VITIS

Ce qui distingue Terra Vitis, c'est sa capacité à **transformer les signaux du terrain en actions collectives**. Depuis plus de 25 ans, le réseau écoute ses adhérents, observe ce qui fonctionne, expérimente avec ses partenaires, IFV, INRAE, ADEME, chambres d'agriculture, interprofessions puis déploie les solutions à l'échelle de ses adhérents. C'est cette logique d'observation, d'expérimentation et de partage qui permet aux adhérents Terra Vitis d'anticiper plutôt que de subir. Et parce que ces avancées sont intégrées au cahier des charges, elles deviennent une exigence partagée par l'ensemble du réseau.



« Terra Vitis, c'est avant tout un réseau qui avance ensemble. Quand un enjeu émerge, on l'identifie, on expérimente des solutions avec nos partenaires, et on les déploie. C'est comme ça qu'on construit une viticulture qui dure. »

Anne-Laure Ferroir, Directrice Générale de Terra Vitis

Face à la baisse de la consommation : se renouveler pour durer

La consommation mondiale de vin a atteint en 2024 **son niveau le plus bas depuis 1961** : 214 millions d'hectolitres (OIV). En France, -3,6 % en un an, dans la continuité d'une tendance engagée depuis 2017. Face à cette réalité, Terra Vitis encourage ses adhérents à faire évoluer leur modèle et le réseau est précisément là pour ça : **partager les expériences de ceux qui ont osé se transformer, pour inspirer les autres**. Beaucoup d'adhérents comparent Terra Vitis à une boussole : une référence qui aide à choisir la bonne direction sans perdre son identité.

C'est dans cet esprit que Jérôme Choblet a lancé une **gamme de vins en canettes** au Domaine des Herbauges, un format plus léger en empreinte carbone, qui séduit de nouveaux circuits de distribution et une clientèle plus jeune. Il a aussi développé des **cuvées faiblement alcoolisées**, en réponse à une demande croissante.

Ces choix illustrent une dynamique plus large que **Terra Vitis préconise : diversifier son offre pour pérenniser son modèle économique**. L'œnotourisme en est un autre levier : Terra Vitis l'encourage et s'assure, fidèle à son ADN, qu'il se déploie de manière durable.

Au-delà de l'évolution des pratiques, **la certification Terra Vitis est elle-même un levier pour répondre à une tendance de fond** : les consommateurs sont de plus en plus en quête de transparence et d'engagement. **59 % des consommateurs considèrent désormais la présence d'une certification responsable comme une preuve incontournable lors de l'achat d'un vin** ⁽¹⁾. Preuve en est sur le terrain, au Domaine des Herbauges, la mise en avant du logo Terra Vitis sur les bouteilles s'est accompagnée d'une hausse de 13 % des ventes en grande distribution.

Les acheteurs professionnels sont également à la recherche de vins responsables. Les monopoles scandinaves ont reconnu Terra Vitis comme Démarche Responsable dès 2023. En France, Carrefour a retenu Terra Vitis comme certification agro-environnementale de référence dans son programme Act for Food, et Match l'a intégrée parmi les trois démarches reconnues dans sa gamme Nos Vins Durables.



Face au défi de la transmission : anticiper

Troisième défi, moins visible mais tout aussi décisif : **dans moins de dix ans, 50 % des viticulteurs français auront plus de 60 ans, et plus de la moitié n'ont pas de repreneur identifié** (2). C'est toute la pérennité économique, sociale et culturelle du vignoble qui est en jeu.

Sur ce sujet très personnel qu'est la transmission, la première mission du réseau est **d'encourager ses adhérents à se questionner et à prendre conscience des enjeux suffisamment tôt pour agir sereinement**.

Jérôme Choblet fait partie des convaincus : accompagné par le cabinet Ampelio, il a anticipé largement la transmission de son domaine, en s'associant. Une étape qu'il décrit comme décisive. Elle lui a permis de partager ses réflexions, prendre du recul et oser certaines décisions dans un contexte exigeant.



Depuis 2025, Terra Vitis est ainsi **la première certification viticole à avoir intégré la préparation de la transmission dans son cahier des charges**.

Pour accompagner cette réflexion, Terra Vitis a publié un livret pratique « **10 conseils pour une transmission réussie** », construit à partir de témoignages de vigneronns cédants et repreneurs de toutes les régions de France.

Née du terrain, portée par des vigneronns, Terra Vitis accompagne depuis 28 ans ceux qui font le choix d'une viticulture plus durable et plus résiliente.

Dans un contexte qui bouscule la filière, le réseau joue un rôle de catalyseur : il écoute, expérimente, partage, et traduit ces apprentissages en exigences concrètes pour l'ensemble de ses adhérents. C'est cette capacité à transformer les défis du moment en leviers collectifs qui fait de Terra Vitis un pilier de la viticulture responsable, en France comme à l'international.

TERRA VITIS : DE LA VIGNE AU VERRE, UNE DÉMARCHE PIONNIÈRE, DURABLE ET GLOBALE

L'association Terra Vitis porte aujourd'hui l'une des principales certifications de la filière viticole et **la seule, à l'échelle nationale, de viticulture responsable** qui respecte les grands principes du développement durable et soit reconnue par le Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation.

Au travers de la certification et de son cahier des charges précis, **les adhérents Terra Vitis s'engagent jour après jour pour une viticulture durable et responsable**. Chacune de leurs actions vise à trouver le meilleur équilibre possible entre le respect de **l'environnement, de la société et de la durabilité économique** de leurs exploitations viticoles.



(1) Étude Terra Vitis / Toutlevin L'Agence, 2023

(2) Plan filière Vins, 12 décembre 2017